

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE N°9 DU 24 SEPTEMBRE 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 4.1.1 **Adoption du procès-verbal du 28 août 2025**
 - 4.1.2 **Adoption du procès-verbal extraordinaire du 10 septembre 2025**
5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT
6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE
7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
 - 8.1 CHÈQUES
 - 8.1.1 **Liste des chèques émis du 16 août au 15 septembre 2025**
 - 8.2 SUIVI BUDGÉTAIRE
 - 8.2.1 **Suivi budgétaire au 31 août 2025 du BO 2025 adopté**
 - 8.3 CONTRATS
 - 8.3.1 **Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris – août 2025**
 - 8.4 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
 - 8.5 APPROBATION DE DÉPENSES
 - 8.6 BUDGET 2026
 - 8.6.1 **Adoption de la grille de tarification pour l'année 2026**
9. INFRASTRUCTURES
 - 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

9.1.1 Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel août 2025 / cumulatif 2024

9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

9.6 GESTION DES BIOGAZ

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

9.9 SITE DE BURY

10. RÈGLEMENTS

10.1 Avis du règlement et dépôt du projet de règlement no 5.4 - 1 modifiant le Règlement no 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ATELIER

PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Jeudi le 27 novembre 2025 à 12h30 (atelier) / 14h30 (conseil d'administration)